

COMMUNE D'ANTOINGT

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Il est prévu qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la commune soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022 en respectant les principes budgétaires (annualité, universalité, unité, équilibre, et antériorité). Il constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Il est voté par l'assemblée délibérante et cet acte autorise le maire, ordonnateur, à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il se compose de deux sections le fonctionnement (ou exploitation) et l'investissement.

Le budget primitif 2022 a été voté le 6 avril 2022 par le conseil municipal et peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

1 -Contexte et priorités du budget

La commune d'ANTOINGT fait partie de l'Agglo Pays d'Issoire depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'Agglo Pays d'Issoire a pris la compétence du périscolaire au 1^{er} janvier 2019 et l'Etat lui a donné celle de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2020.

La population évolue positivement (population 2022 = 412 habitants, 408 en 2021).

Concernant l'investissement, les priorités budgétaires sont :

- Elaboration du PAD (Programme d'Aménagement Durable) : programme d'aménagement et de rénovation de la commune débuté en 2021
- L'acquisition d'un immeuble pour un éventuel déplacement de la mairie ou l'achat d'un terrain pour la construction d'une nouvelle école
- Une étude en vue de remédier aux problèmes de ruissellement des eaux pluviales
- Rénovation de la fontaine ronde
- L'achat de défibrillateurs, de nouveaux logiciels (comptabilité, élections, gestion du personnel...), de mobilier urbain

2- Ressources et charges de fonctionnement

Les dépenses sont regroupées en chapitre globaux :

Les dépenses courantes qui permettent le fonctionnement courant de la collectivité (EDF, assurance, entretien bâtiment et voirie, fêtes et cérémonies, règlement des impôts fonciers de la commune).

Les dépenses de personnel (salaires, charges, assurance du personnel).

Le personnel titulaire :

- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe (20 h/semaine)
- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe (31h55/semaine)
- 1 adjoint d'animation 2^{ère} classe (31h80/semaine)
- 1 secrétaire de mairie (22 h/semaine)

Le personnel non titulaire :

- 1 adjoint administratif contractuel indiciaire pour la gérance de l'agence postale communale (12h/semaine)
- 1 agent recruté en octobre 2021 dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétence) jusqu'en juillet 2022

Les dépenses obligatoires (indemnités élus, frais de fonctionnement école, participation aux organismes de regroupement, subventions aux associations).

Les dépenses d'ordre (amortissement).

Les recettes de fonctionnement sont aussi regroupées en chapitres globaux :

Les impôts (impôts locaux, taxe additionnelle de mutation).

Les dotations versées par l'état (DGF, DSR, compensation de l'état pour les impôts)

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Chapitre	BP 2022	Chapitre	BP 2022
011-Charges à caractère général	95 060,00	013-Atténuation de charges	0,00
012-Charges de personnel	156 100,00	70-Produits serv.- domaines et ventes	84 284,00
014-Atténuation de produit	2 000,00	73-Impôts et taxes	136 539,00
65-Autres charges de gestion courante	93 610,00	74-Dotations et participations	69 966,00
66-Charges financières	0,00	75-Autres produits de gestion courante	210,00
67-Charges exceptionnelles	2 500,00	76-Produits financiers	0,00
022-Dépenses imprévues	17 000,00	77-Produits exceptionnels	0,00
023-Virement à la section d'investissement	23 582,18	042-Opérations d'ordre entre sections	5 000,00
042-Opérations de transfert entre sections	4 755,55	002-Excédent fonctionnement précédent	98 608,73
Total dépenses exploitation	394 607,73	Total recettes exploitation	394 607,73

3-La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique la notion de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur les structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection de la voirie, à la réfection des réseaux, aux travaux sur les bâtiments...).

Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Opérations	BP 2022	Opérations	BP 2022
11-Matériels d'entretien voirie	10 000,00	11-Matériels d'entretien voirie	1 398,00
12-Mobiliers locaux publics	10 500,00	12-Mobiliers locaux publics	2 182,00
13-Tvx entretien bât. Communaux	6 000,00	13-Tvx entretien bât. Communaux	
14-Réfection des chemins	5 000,00	14-Réfection des chemins	
174-Travaux eaux pluviales	5 000,00	202-PAD	15 812,00
184-Extension réseau éclairage public	2 000,00	212-Travaux fontaine	
201-Réfection registre délibérations	1 200,00	213- Travaux écoles	4 878,00
202- PAD(Projet d'Aménagement Durable)	22 500,00	221-Alimentation BTS Le Chanselle	0
212-Travaux fontaine	28 000,00	222-Achat logiciels	0
221-Alimentation BTS Le Chanselle	2 500,00	223-Achat défibrillateurs	0
222-Achat logiciels	4 100,00	224-Acquisition immobilière	0
223-Achat défibrillateurs	3 000,00	225-Etude pluviale	0
224-Acquisition immobilière	64 000,00	226-Acquisition mobilier urbain	2 000,00
225-Etude pluviale	25 000,00	226-Travaux Lembronnet	1 500,00
226-Acquisition mobilier urbain	5 500,00		
226-Travaux Lembronnet	5 000,00		
		021-Virement de la section de fonctionnement	23 582,18
040-Opérations d'ordre	5 000,00	040-Opérations d'ordre	4 755,55
OFI-Opérations financières	16 043,13	OFI-Opérations financières	164 235,40
Total dépenses investissement	220 343,13	Total recettes investissement	220 343,13

Les opérations financières en recettes d'investissement regroupent l'excédent 2021 (132 625, €), l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement (30 000 €), le FCTVA et le produit de la taxe d'aménagement.